

La Fédération Internationale du Diabète publie de nouvelles directives essentielles pour améliorer le traitement du diabète dans le monde entier

Ces directives concernent la grossesse, l'autosurveillance de la glycémie et la santé bucco-dentaire

MONTREAL, Canada, 22 octobre 2009. La Fédération Internationale du Diabète (FID) a publié trois nouvelles directives sur l'autosurveillance de la glycémie, la grossesse et la santé buccodentaire lors du 20^{ème} Congrès Mondial du Diabète qui se déroule aujourd'hui à Montréal.

Ces directives représentent le labeur du Groupe de Travail sur les Directives Cliniques de la FID, qui vise à répondre aux besoins critiques des professionnels de la santé du monde entier en formations et en informations reposant sur des preuves récentes. Ce domaine est particulièrement important car les données les plus récentes de l'Atlas du Diabète de la FID démontrent que les diabétiques représentent désormais 250 millions de la population mondiale. Dans vingt ans, ce chiffre devrait passer à un niveau alarmant de 435 millions selon la FID. Les professionnels de la santé doivent disposer des dernières technologies et normes pour pouvoir endiguer cette spirale épidémique.

La Directive mondiale de la FID sur la Grossesse et le Diabète vise à établir une norme internationale pour soigner le diabète gestationnel et les femmes diabétiques qui tombent enceintes. Le diabète gestationnel est une maladie courante et, comme l'obésité et le diabète de type 2, sa fréquence augmente dans le monde entier. Le risque de développer un diabète après une grossesse est extrêmement élevé.¹

« Il s'agit de la première directive de la Fédération Internationale du Diabète sur la grossesse. La FID estime que ce problème important doit être résolu étant donné le nombre grandissant de femmes affectées dans le monde entier », a déclaré le Dr Stephen Colagiuri, Président du Groupe de Travail sur les Directives Cliniques de la FID.

La FID a également publié de nouvelles directives sur l'autosurveillance de la glycémie chez les patients traités pour un diabète de type 2 sans insuline et sur la santé bucco-dentaire des diabétiques.

« Ces deux directives couvrent des domaines essentiels mais souvent négligés dans le traitement du diabète », a ajouté le Dr Colagiuri.

La Directive sur la Santé Bucco-dentaire des Diabétiques de la FID conseille une orientation des soins cliniques des diabétiques, en intégrant non seulement les professionnels du diabète, mais également les spécialistes de la santé bucco-dentaire.

¹ Atlas du Diabète de la FID, 4^{ème} édition, Fédération Internationale du Diabète, 2009. www.diabetesatlas.org

Une mauvaise santé bucco-dentaire peut avoir des répercussions négatives sur la vie des personnes diabétiques. Elles doivent être formées à la gestion de leur diabète, mais également à leur santé bucco-dentaire. Cette directive rejoint la liste des Directives Cliniques de la FID qui visent à répondre aux besoins essentiels des diabétiques.

La Directive sur l'Autosurveillance de la Glycémie chez les patients traités pour un diabète de type 2 sans insuline fournit des recommandations pour les malades et les médecins. Le diabète de type 2 représente 85-95% de tous les diabètes.² Cette directive propose que l'autosurveillance de la glycémie fasse désormais partie intégrante du programme d'autogestion du diabète. Parmi les autres recommandations marquantes, les Protocoles de l'autosurveillance de la glycémie (intensité et fréquence) qui doivent être individualisés pour répondre aux besoins éducationnels / comportementaux / cliniques spécifiques à chaque patient (pour identifier / prévenir / gérer l'hyper et l'hypoglycémie aiguë), ainsi que des prestataires de santé qui ont besoin de données sur les variabilités glycémiques et de pouvoir contrôler l'impact des décisions thérapeutiques.³

« Ces directives ne représentent que la première étape. De plus, la FID coordonne des ateliers dans le monde entier afin que le traitement de tous les diabétiques soit amélioré, quel que soit le pays ou le niveau de revenu », a déclaré le Dr Colagiuri. « La FID a pour mission de promouvoir les soins, la prévention et le traitement du diabète dans le monde entier. En publiant des directives mondiales sur le diabète, nous travaillons assidûment pour remplir cette mission et améliorer la vie des personnes diabétiques. »

Téléchargez les Directives de la FID sur <http://www.idf.org/clinical-practice-guidelines>.

###

Note à l'attention du rédacteur :

La **Fédération Internationale du Diabète** (FID) est une organisation composée de plus de 200 associations membres réparties dans quelques 160 pays. Elle représente plus de 285 millions de personnes diabétiques, leurs familles et leurs médecins. La FID a pour mission de promouvoir les soins, la prévention et le traitement du diabète dans le monde entier. Ses principales activités englobent l'éducation des personnes atteintes du diabète et des professionnels de la santé, la prise de conscience du public par l'intermédiaire de campagnes, et la promotion et l'échange d'informations. La FID est une organisation non gouvernementale dans ses relations officielles avec l'OMS et elle est associée au Département de l'Information des Nations Unies. La FID organise tous les deux ans le Congrès Mondial du Diabète. Pour obtenir des informations complémentaires, veuillez visiter le site www.idf.org

² Atlas du Diabète de la FID, 4^{ème} édition, Fédération Internationale du Diabète, 2009.

³ Directives sur l'autosurveillance de la glycémie chez les patients traités pour un diabète de type 2 sans insuline, Fédération Internationale du Diabète, 2009.

Contact médias :

Kerrita McClaughlyn,

Responsable des Relations Publiques,

Fédération Internationale du Diabète,

Portable : +32 487-530-625.

Salle de presse de la FID (Montréal) : +1 514-789-3407 et +1 514-789-3409.

E-mail : media@idf.org